



Politique du personnel





Politique du personnel

Nous sommes le moteur d'une Suisse moderne. Telle est notre vision. Pour que notre vision devienne réalité, chaque collaboratrice et chaque collaborateur est important. La politique du personnel joue en l'occurrence un rôle essentiel. Elle se base sur nos valeurs et définit les objectifs de la politique du personnel.

La politique du personnel repose sur les objectifs stratégiques du Conseil fédéral pour La Poste Suisse SA. En matière de politique du personnel, la Poste assume ses responsabilités sociales et sociétales comme institution d'importance systémique en Suisse, et comme employeur à l'étranger.

La politique du personnel empreint dans une forme particulière la culture d'entreprise de la Poste. C'est pourquoi les valeurs du groupe, qui sont considérées comme l'essence de la culture

d'entreprise, sont à la base de la politique du personnel. Les objectifs en matière de politique du personnel reflètent les axes essentiels de la Poste en sa qualité d'employeur socialement responsable dans les domaines de la conduite et du développement, dans le cadre de la collaboration avec ses partenaires sociaux comme dans l'aménagement de la caisse de pensions. Enfin, la politique du personnel définit les conditions de la politique du personnel qui doivent être remplies dans le cadre de coopérations et de participations.

Nos valeurs

Notre culture et nos valeurs sont des éléments fondamentaux de l'identité de la Poste. La culture décrit notre manière d'accomplir notre travail, de nous comporter individuellement et d'agir les uns envers les autres. Les valeurs expriment la culture sous forme de mots clés. Voici nos valeurs¹:



Centrée client – avec passion, audace et raison

Les collaboratrices et collaborateurs de la Poste créent des possibilités inédites pour la population et les entreprises en Suisse, par le biais de services innovants, modernes et utiles. La perspective de la clientèle guide systématiquement le développement des solutions. L'esprit d'entreprise, l'audace et la passion distinguent leur action. Ils recherchent avec persévérance la solution optimale.

Digne de confiance – de l'individu pour l'individu

Les collaboratrices et collaborateurs de la Poste remplissent les attentes des clientes et clients en faisant preuve de professionnalisme. Ce faisant, ils permettent des expériences marquantes. La collaboration efficace et partenariale ainsi que le comportement empreint d'estime et de respect, à l'interne comme à l'externe, ouvrent le champ à de nouvelles opportunités.

Engagée – à petite et grande échelle

Les collaboratrices et collaborateurs de la Poste agissent de manière responsable et prévoyante pour la société, l'économie, l'environnement et les individus. Ils facilitent la vie de la clientèle. L'approche et la démarche globale et responsable sont le socle du développement futur de la Poste dans son entier.

¹ PostFinance s'appuie sur ses propres valeurs pour mettre en œuvre avec succès la stratégie PostFinance.

Nos objectifs en matière de politique du personnel

La politique du personnel constitue le cadre des orientations stratégiques Personnel. Elle soutient l'atteinte de l'objectif consistant à orienter de manière systématique la Poste vers les besoins de sa clientèle sur les différents marchés: l'organisation de la Poste doit refléter l'approche centrée client, l'esprit d'entreprise et la capacité d'adaptation, combinés à l'efficacité et à la capacité de mise en œuvre. Voici nos huit objectifs en matière de politique du personnel:



Attractivité en tant qu'employeur

La Poste s'engage pour un environnement de travail moderne, innovant, stimulant et exigeant. Ce faisant, elle attire des collaboratrices et des collaborateurs compétents, afin de pouvoir mettre en œuvre sa stratégie avec succès. Elle propose à ses collaboratrices et collaborateurs de nombreux champs professionnels et possibilités de développement. C'est ce qui fait de la Poste l'un des employeurs les plus attractifs de Suisse.

Conditions d'engagement

En tant qu'employeur socialement responsable, la Poste offre à ses collaboratrices et collaborateurs des conditions d'engagement équitables, attrayantes et économiquement durables. Ce faisant, elle se base sur les conditions usuelles de la région et de la branche. Elle assure parallèlement sa compétitivité et son activité entrepreneuriale. La Poste assume en outre sa responsabilité sociale en matière d'inclusion. En tant que pionnière, elle établit des standards en matière de prévention de la santé, d'adéquation au marché du travail et de questions sociales.

Conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée

Le succès de la Poste repose sur la performance et la capacité d'innovation des nombreuses personnes qu'elle est en mesure de recruter en qualité d'employeur attrayant. Pour la Poste, la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée dans toutes les phases de la vie est l'un des principaux piliers. Pour ce faire, elle met en place des conditions-cadres attrayantes qui englobent aussi bien des thèmes contractuels tels que la flexibilité en matière de durée du travail, de lieu de travail ou encore d'emploi partagé, que des aspects cultures tels que le renforcement de la diversité et la lutte contre la discrimination.



Conduite et développement

Les personnes occupant une fonction de gestion portent une responsabilité particulière au sein de la Poste. Elles créent les conditions-cadres propices à une collaboration optimale. Leur réflexion et leur action sont globales, et elles soutiennent l'approche centrée client et l'action entrepreneuriale. Elles favorisent une culture du retour et de l'apprentissage en tant que fondement du développement continu de l'entreprise. Leur attitude empreinte de confiance encourage leurs collaboratrices et collaborateurs à faire preuve de responsabilité individuelle. Elles sollicitent et encouragent leurs collaboratrices et collaborateurs dans leur développement professionnel, de manière individuelle en s'orientant sur leurs points forts et en tant qu'équipe. Ce faisant, la collaboration et la diversité gagnent en importance, aussi bien pour la direction que pour l'ensemble du personnel.

Formation professionnelle initiale

La Poste s'engage, au sein de nombreux groupe professionnels, en faveur de la promotion de la relève, et contribue ainsi pour une part essentielle à la formation professionnelle en Suisse. Elle forme des apprenti(e)s et permet aux jeunes adultes de s'intégrer au monde du travail. En collaboration avec d'autres entreprises, hautes écoles et associations de branche, la Poste pourvoit à un développement ciblé des aptitudes et des professions.

Mesures durables en matière de formation et de formation continue

La faculté d'apprendre tout au long de sa vie et d'acquérir de nouvelles compétences est essentielle pour la Poste en tant qu'entreprise comme pour ses collaboratrices et collaborateurs. Ce faisant, la Poste table sur un développement de ses collaboratrices et collaborateurs qui soit en avance sur son temps. Elle encourage la responsabilité individuelle de ses collaboratrices et collaborateurs pour ce qui concerne leur performance et leur adéquation au marché du travail, et soutient des concepts flexibles et ciblés en matière de développement et de formation continue. Cela s'applique aussi bien pour les spécialistes et les généralistes que pour les collaboratrices et collaborateurs au sein de l'exploitation. Cela signifie que l'offre de formation et de formation continue s'adresse également au personnel des domaines de l'automatisation et de la numérisation. La Poste module au mieux ses exigences en matière de performance et de capacités des collaboratrices et collaborateurs en fonction de leurs phases de carrière et de vie, en adaptant ses attentes à leurs capacités. La Poste oriente ses mesures de formation et de formation continue aussi bien aux besoins de l'entreprise qu'au marché.

Partenariats sociaux et conventions collectives de travail

La Poste s'engage pour un partenariat social moderne et solide. Elle défend la parité des conditions concurrentielles pour tous les acteurs du marché. C'est pourquoi elle participe activement à établir les standards dans les pays et les branches dans lesquels elle joue un rôle prépondérant. Elle s'applique à harmoniser les conditions d'engagement au sein des marchés partiels, tant et si bien que ses concurrents s'alignent sur elle. Ce faisant, la Poste soutient les efforts et procédures visant à déclarer les standards d'application générale, si possible par le biais de conventions collectives de travail. Dans les pays et branches dans lesquels la Poste ne joue pas ce rôle sur le marché, elle s'oriente aux standards usuels de la région et de la branche. Elle ne va pas en deçà de ces niveaux. La Poste prend des mesures adéquates pour assurer le respect des standards. Un service indépendant contrôle leur application.

Caisse de pensions

La Poste et la Caisse de pensions Poste entendent garantir les prestations vieillesse promises, ce pour toutes les générations. Ce faisant, la stabilité financière de la Caisse de pensions de la Poste constitue un objectif central également dans le contexte de l'évolution des effectifs (notamment répartition démographique). Dans un contexte exigeant (taux d'intérêt constamment bas, fluctuations des marchés des capitaux, espérance de vie des assurés), l'accent est mis sur un développement équilibré et prudent de la situation de prévoyance (notamment au regard de la structure des générations).



Coopérations et participations

La Poste ne prend des participations dans des entreprises et ne collabore avec des (sous-)entreprises que si leurs conditions d'engagement – le cas échéant à l'issue d'une période de transition – correspondent au standard de la branche en question et se situent dans le cadre habituel au niveau local. Les prescriptions du «Code éthique et social» de la Poste doivent être observées. Dans le cas de participations, ces normes s'appliquent par analogie. La Poste prend des mesures adéquates pour assurer le respect des standards. Un service indépendant contrôle leur application.

La Poste s'engage à créer des postes de travail en Suisse et à ne pas forcer la délocalisation vers l'étranger. La Poste veille dans tous les cas à la compétitivité de ses produits et services, à la poursuite de son activité entrepreneuriale et à l'accès au pool de talents international.

La Poste répond aux besoins de l'entreprise et de ses collaboratrices et collaborateurs en matière de flexibilité accrue dans l'aménagement du travail en créant de nouveaux modèles de travail. Ces derniers permettent à l'entreprise de satisfaire aux besoins de sa clientèle ainsi que, dans la mesure où l'exploitation le permet, d'accorder à ses collaboratrices et collaborateurs une large autonomie en matière d'aménagement de leur travail.



